

Coordonnées pour l'Assistance lors de voyages

Pour obtenir de l'aide dans la recherche d'assistance en cas d'urgence médicale en voyage, composez le numéro de l'endroit le plus près. Le service est offert jour et nuit.

Appelez sans frais à partir des pays suivants :

- Canada ou États-Unis : 1 855 222-4051
- Mexique : 0 1 800 522-0029
- République dominicaine : 1 800 203-9530
- Pays avec numéro universel : 1 800 9006-7555
- Cuba : 1 204 946-2946 interurbain automatique*
- Tout autre pays : 1 204 946-2577 appel à frais virés

*Soumettez à la Great-West les frais d'interurbain engagés aux fins de remboursement.

Lorsque vous appelez de certains pays, vous devez composer « 00 » avant le « 1 » du numéro sans frais.

Nous vous suggérons de noter, avant de partir en voyage, le numéro approprié à composer.

Liste des pays avec numéro universel

Pour les appels à partir des endroits suivants :	Préfixe à utiliser
Afrique du Sud	00
Allemagne	00
Argentine	00
Australie	0011
Autriche	00
Belgique	00
Chine	00
Danemark	00
Espagne	00
Finlande	990
France	00
Hong Kong	001
Hongrie	00
Irlande	00
Luxembourg	00
Macao	00
Malaisie	00
Norvège	00
Pays-Bas	00
Philippines	00
Portugal	00
Royaume-Uni	00
Singapour	001
Suède	00
Suisse	00
Taiïwan	00
Royaume-Uni	00

L'Assistance lors de voyages est également connue sous le nom d'Assistance médicale globale.

Numéros de téléphone existants

Les numéros de téléphone indiqués sur les cartes Assistance médicale globale émises avant décembre 2013 ne correspondent pas aux numéros affichés dans le présent site. Tous les numéros sont toutefois valides. Si vous préférez avoir une carte de garanties qui comporte les nouveaux numéros de téléphone, veuillez en imprimer une en ouvrant une session dans GroupNet pour les participants de régime (voir Formulaires & Cartes – Cartes imprimables – Votre carte de garanties).

Renseignements et conseils avant votre départ

Les systèmes et les normes de télécommunication diffèrent d'un endroit à l'autre dans le monde. Nous vous recommandons de vous familiariser, avant de partir, avec les services et la technologie disponibles à votre destination.

Si des restrictions s'appliquent au système de télécommunication du pays ou au service téléphonique de votre hôtel, il se peut que vous puissiez faire seulement des appels directs. Dans ce cas, soumettez à la Great-West les factures de frais d'interurbain pour obtenir un remboursement.

Il arrive que des systèmes de télécommunication ne reconnaissent pas la tonalité de certains appareils mobiles, ceux-ci ne peuvent donc pas être utilisés. Dans cette situation, vous devrez peut-être utiliser un téléphone public.

Certains hôtels et centres de villégiature offrent sur place des téléphones publics comportant une ligne extérieure accessible grâce à la carte d'appel de l'hôtel. Informez-vous à la réception de l'hôtel sur la façon d'effectuer des appels interurbains.